

1340

GAZIFÈRE INC.
ENGAGEMENT #1 FORMULÉ PAR L'ACEF DE L'OUTAOUAIS
CAUSE TARIFAIRE 2010

Engagement #1: Indiquer les intérêts associés à l'alternative soulevée par la Régie à sa question 2.1 de la pièce GI-30, document 1.

Scénario tel qu'exposé à la question 2.1 de la Régie (amortissement 3 ans)				
Description	2010	2011	2012	Intérêts Total
Charges réglementaires	140,516	140,516	140,516	
Intérêts	9,547	20,779	32,853	63,179
Impact revenu requis	150,063	161,295	173,369	
PGEE	195,549	195,549	195,549	
Intérêts	13,582	29,236	46,061	88,879
Impact revenu requis	209,131	224,785	241,610	
Total sur période de 3 ans				152,058

Selon la proposition de Gazifère les intérêts totaux assumés par les clients sur la période de 3 ans se chiffrent à:

Intérêts sur le compte tel qu'autorisé par la Régie
présentement et liquidé en 2010

Charges réglementaires	21,943 (1)
PGEE	31,897 (1)

Plus: Intérêts totaux assumés par les clients durant la période
d'amortissement de 3 ans sur le montant calculé pour ramener à la
comptabilité d'exercice

Charges réglementaires (2 233 + 14 024 + 26 697)	42,954 (2)
PGEE (2 950 + 22 619 + 43 761)	69,330 (2)

Total selon la proposition de Gazifère	166,124
--	---------

Notes: (1) Voir réponse à la question 2.1 du GRAME, à la pièce GI-31, document 1, page 9 de 12.
(2) Voir GI-31, document 1.1, page 1 de 1, scénario Amortissement 3 ans, lignes intérêts pour le compte charges réglementaires et le compte PGEE.

Original: 2009-10-21

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3692-2009

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 21 octobre 2009

Pièces n°: 1340

GI-32
Document 2
Page 1 de 1
Requête 3692-2009